PRÉSENTIEL

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

2 jours (14h)
Ajouté le 15/06/2022 – Modifié le 20/03/2026

220€ Net de taxe

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Objectifs

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Compétences visées

La formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail permet l'acquisition de compétences spécifiques :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise
- Savoir à qui et comment relayer les informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

Public

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail

Prérequis : Aucun prérequis
Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formationPour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation
Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Programme

Le Sauvetage Secourisme du Travail

- Découvrir les principaux indicateurs de santé au travail dans l'entreprise ou dans la profession
- Délimiter son rôle en tant que secouriste du travail
- Connaître le cadre juridique de l'intervention du SST

Rechercher les risques persistants pour protéger

- Connaître l'alerte aux populations
  - *Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concerné*

- Reconnaître, sans s'exposer, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
  - *Identifier les dangers dans la situation concernée*
  - *Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés*
  - *Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.*

- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
  - *Définir les actions à réaliser pour supprimer le(s) danger(s) identifié(s)*
  - *Repérer le matériel nécessaire pour assurer cette suppression*
  - *Assurer ou faire assurer la mise en œuvre de cette suppression permanente, par la personne la plus apte*
  - *Lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagé de manière réaliste, faire en sorte de rendre impossible l'exposition de quiconque à ce danger*
  - *En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du(des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations où la victime pourra être dégagée, sans danger pour soi-même*

De « protéger » à « prévenir »

- Repérer les dangers dans une situation de travail
  - *Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée*
  - *Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés*
  - *À partir de ces observations, imaginer les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés*

- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

- *Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser pour permettre de supprimer la situation dangereuse identifiée*

Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la(les) victime(s) pour mettre en œuvre l'action définie, en vue du résultat à obtenir
  - *Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée*
  - *Associer aux signe(s) constaté(s), les résultats à atteindre*
  - *Si manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre*

- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
  - *Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours d'organiser leur intervention*
  - *En fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, déterminer le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte*
  - *Identifier qui alerter et dans quel ordre*
  - *Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace*
  - *Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près de la victime*

De « faire alerter » à « informer »

- Informer son responsable hiérarchique et/ou la(les) personne(s) en charge de la prévention dans l'entreprise, de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Secourir

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s)
  - *Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre*
  - *Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée*
  - *Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés*
  - *Étude de différents états : la victime saigne abondamment ; la victime s'étouffe ; la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ; la victime se plaint de brûlures ; la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ; la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne abondamment ; la victime ne répond pas mais elle respire ; la victime ne répond pas et ne respire pas*

Situations inhérentes aux risques spécifiques

- Désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique,...

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Dates & lieux

- 29 et 30 janvier 2026 - COMPLET
- Angers
- 220.00

- 09 et 10 février 2026
- Laval
- 220.00

- 02 et 03 mars 2026 - COMPLET
- Le Mans
- 220.00

- 16 et 17 mars 2026 - COMPLET
- La Roche sur Yon
- 220.00

- 19 et 20 mars 2026 - COMPLET
- Angers
- 220.00

- 02 et 03 avril 2026
- Cholet
- 220.00

- 04 et 05 mai 2026
- Nantes / St-Herblain
- 220.00

- 11 et 12 mai 2026
- Le Mans
- 220.00

- 18 et 19 mai 2026
- Saumur

CCI LE MANS SARTHE
Le Mans, Formation Continue
02 43 21 58 12

CCI MAINE-ET-LOIRE
Angers, Cholet, Saumur
02 41 20 49 59

CCI MAYENNE
Campus CCI Mayenne, CCI Mayenne
02 43 91 49 70

CCI NANTES ST-NAZAIRE
Saint-Herblain, Saint-Nazaire
02 40 44 42 42

CCI VENDÉE
La Roche sur Yon
02 51 45 32 89

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

- 220.00
- 28 et 29 mai 2026 - COMPLET
  - Angers
  - 220.00
- 08 et 09 juin 2026
  - Laval
  - 220.00
- 17 et 18 juin 2026 - Encore 1 place disponible
  - La Roche sur Yon
  - 220.00
- 25 et 26 juin 2026 - COMPLET
  - Angers
  - 220.00
- 06 et 07 juillet 2026
  - Nantes / St-Herblain
  - 220.00
- 01 et 02 septembre 2026
  - Le Mans
  - 220.00
- 01 et 02 octobre 2026
  - Nantes / St-Herblain
  - 220.00
- 01 et 02 octobre 2026
  - Le Mans
  - 220.00
- 05 et 06 octobre 2026
  - Angers
  - 220.00
- 08 et 09 octobre 2026

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

La Roche sur Yon
220.00

19 et 20 octobre 2026
Cholet
220.00

09 et 10 novembre 2026
Le Mans
220.00

19 et 20 novembre 2026
Saumur
220.00

02 et 03 novembre 2026
Angers
220.00

30 novembre et 1er décembre 2026
Laval
220.00

03 et 04 décembre 2026
Angers
220.00

09 et 10 décembre 2026
Le Mans
220.00

15 et 16 décembre 2026
La Roche sur Yon
220.00

Les points forts

CCI LE MANS SARTHE
Le Mans, Formation Continue
02 43 21 58 12

CCI MAINE-ET-LOIRE
Angers, Cholet, Saumur
02 41 20 49 59

CCI MAYENNE
Campus CCI Mayenne, CCI Mayenne
02 43 91 49 70

CCI NANTES ST-NAZAIRE
Saint-Herblain, Saint-Nazaire
02 40 44 42 42

CCI VENDÉE
La Roche sur Yon
02 51 45 32 89

PRÉSENTIEL

Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP04

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux en sous-groupes, des questionnements, des préparations d'exposés, des exercices d'application et des mises en situation avec l'équipement requis : mannequin, outils et accessoires de simulations.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.
Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos équipements et infrastructures.Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel.•   Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques•   Une ergonomie simple et adaptée•   Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.Des évaluations formatives sont réalisées tout au long de la formation.Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence (Evaluation des compétences 2 à 8 du programme).La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.Ce certificat délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels /INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.